

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 7, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9:01 a.m. [ET] to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous Peoples.

Senator Brian Francis (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaw Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the Chair of the Committee on Indigenous Peoples.

Before we begin our meeting, I will ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their name and province or territory.

Senator Tannas: Good morning. Scott Tannas from Alberta.

Senator Sorensen: Good morning, everybody. Karen Sorensen, Alberta, Treaty 7 territory.

Senator Coyle: Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

The Chair: Thank you, senators. Today, we are continuing the series of briefings meant to inform and guide the future work of this committee. Before I proceed, I want to note that the content of this meeting relates to Indian residential schools, which some may find distressing. There is support available for anyone requiring assistance at all times, free of charge, via the National Indian Residential School Crisis Line at 1-866-925-4419; and the Hope for Wellness Helpline at 1-855-242-3310, or at www.hopeforwellness.ca.

Now I want to give you some background about today. You may recall that last March, the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples heard from the National Centre for Truth and Reconciliation, or NCTR, and the Office of the Independent Special Interlocutor for Missing Children and Unmarked Graves and Burial Sites associated with Indian Residential Schools

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 7 novembre 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui avec vidéoconférence, à 9 h 1 [HE], pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones.

Le sénateur Brian Francis (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je tiens d'abord à souligner que nous sommes rassemblés aujourd'hui sur le territoire traditionnel ancestral non cédé de la nation algonquine anishinabe et qu'il abrite maintenant de nombreux autres peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur mi'kmaq Brian Francis d'Epekwitk, aussi connu sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

J'inviterais maintenant les membres du comité à se présenter et à indiquer la province ou le territoire qu'ils représentent.

Le sénateur Tannas : Bonjour, je suis le sénateur Scott Tannas de l'Alberta.

La sénatrice Sorensen : Bonjour à tous. Karen Sorensen, sénatrice représentant le territoire visé par le Traité n° 7.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, d'Antigonish dans le territoire Mi'kma'ki, en Nouvelle-Écosse.

Le président : Je vous remercie, honorables sénateurs. Aujourd'hui, nous poursuivons notre série de séances d'information qui visent à éclairer et à orienter les travaux futurs de notre comité. Avant d'aller plus loin, je précise que la réunion d'aujourd'hui porte sur les pensionnats indiens et que certains pourraient la trouver traumatisante. Du soutien est disponible pour toute personne qui a besoin d'assistance, en tout temps et sans frais. Vous pouvez appeler à la ligne d'écoute téléphonique nationale de Résolution des questions des pensionnats indiens, au 1-866-925-4419; ou à la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être, au 1-855-242-3310. Vous pouvez aussi clavarder au www.espoirpourlemieuxetre.ca.

Je veux maintenant situer le contexte pour aujourd'hui. Vous vous souviendrez qu'en mars dernier, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a entendu des représentants du Centre national pour la vérité et la réconciliation, le CNVR, et du Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien

regarding their respective work. Based on this testimony, on July 19, the committee issued an interim report entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*.

One of the recommendations made in this interim report included a commitment to hold a public hearing with governments, church entities and others who continue to withhold records about residential schools and associated sites. During this morning's meeting, we will continue to hear from these witnesses. I would now like to introduce our witnesses: From the Archdiocese of Keewatin-Le Pas, we welcome Archbishop Murray Chatlain. And from the Oblate General Archives, we welcome Father Velichor Abaranam Jerome, General Archivist OMI; and Father Warren Brown, Representative of the OMI General Administration.

Wela'lin. Thank you for joining us today.

Witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with the senators.

I will now invite Archbishop Murray Chatlain to give his opening remarks.

Murray Chatlain, Archbishop, Archdiocese of Keewatin-Le Pas: Good morning, dear members of the Senate committee. Thank you for your invitation to address you today.

I have been serving as the Archbishop of Keewatin-Le Pas since 2013. This past August 29, I was invited to go to Cross Lake, Manitoba — one of the communities we serve — and I was able to walk through the old residential school grounds and cemeteries, and look first-hand at the unmarked graves. Father Jose Cabral and I prayed with Kimberly Murray, Sandy Robinson and some of the other people of the community. It brought home to me even more strongly the need to support our families in learning as much history as possible, and to let the children who did not make it home from residential schools rest in peace.

We will continue to collaborate with bands and families as we work at reconciliation over this painful part of our history. Examples of work that the Canadian Conference of Catholic Bishops has undertaken to support the healing and reconciliation journey in response to the Truth and Reconciliation Commission Calls to Action are as follows: a national apology from the Bishops of Canada for the role the Catholic entities played in the residential school system; the creation of the Indigenous Reconciliation Fund, an independent charity funded by 73 Catholic entities, which is on track to raise \$30 million over five years and is overseen by an Indigenous board of directors; embracing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, and identifying opportunities to accompany Indigenous peoples in the pursuit of justice, healing and

avec les pensionnats indiens concernant leurs travaux respectifs. À la lumière des témoignages reçus, le 19 juillet, le comité a publié un rapport provisoire intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*.

Parmi les recommandations du rapport provisoire, on trouvait l'engagement de tenir des audiences publiques avec des représentants des gouvernements, des entités religieuses et des autres organisations qui continuent de retenir des dossiers sur les pensionnats indiens et les sites associés. Durant la réunion de ce matin, nous continuerons d'entendre ces témoins. J'aimerais maintenant vous présenter les témoins d'aujourd'hui: Murray Chatlain, archevêque de l'Archidiocèse de Keewatin-Le Pas; le père Velichor Abaranam Jerome, archiviste général OMI, et le père Warren Brown, représentant de l'administration générale de l'OMI, aux Archives d'histoire Oblate.

Wela'lin. Je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui.

Les témoins vont présenter un exposé d'environ cinq minutes, puis nous aurons une séance de questions et réponses avec les sénateurs.

J'inviterais maintenant l'archevêque Murray Chatlain à présenter son exposé.

Murray Chatlain, archevêque, Archidiocèse de Keewatin-Le Pas : Bonjour, chers membres du comité sénatorial. Je vous remercie de l'invitation à m'adresser à vous aujourd'hui.

Je suis archevêque de Keewatin-Le Pas depuis 2013. Le 29 août dernier, j'ai été invité à me rendre à Cross Lake, au Manitoba, où se situe une des communautés sous notre responsabilité. J'ai pu marcher sur les terres et dans les cimetières d'anciens pensionnats indiens, où j'ai pu voir des tombes anonymes. Le père Jose Cabral et moi avons prié avec Kimberly Murray, Sandy Robinson et d'autres gens de la communauté. Cela m'a rappelé encore plus vivement le besoin de soutenir les familles, de comprendre l'histoire le plus possible et de laisser reposer en paix les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs.

Nous allons continuer de collaborer avec les bandes et les familles dans notre travail de réconciliation pour cette partie douloureuse de notre histoire. Voici des exemples du travail mené par la Conférence des évêques catholiques du Canada pour favoriser le processus de guérison et de réconciliation en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation : des excuses nationales des évêques du Canada pour le rôle qu'ont joué les organisations catholiques dans le système des pensionnats indiens; la création du Fonds de réconciliation avec les Autochtones, un organisme caritatif indépendant financé par 73 entités catholiques, qui est en voie d'amasser 30 millions de dollars sur cinq ans et qui est supervisé par un conseil d'administration autochtone; l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples

reconciliation; supporting Catholic institutions, seminaries and religious communities to foster greater understanding of Indigenous cultural, linguistic and spiritual traditions and values; collaboration with the Government of Canada, the Vatican, the Assembly of First Nations, the Métis Nation of Canada and the Inuit Tapiriit Kanatami to plan for a historic delegation to the Vatican, which has occurred, as well as the Holy Father's pilgrimage to Canada; and working with the Vatican to support the formal repudiation of the ideas associated with the Doctrine of Discovery — and work continues there.

The Archdiocese of Keewatin-Le Pas submitted a copy of all archival files relating to residential schools to the NCTR beginning in 2013, and these were — what we believed — completely submitted by April 2, 2014. In 2021, a member of our archdiocesan staff found a box of files that contained some residential school lists. The box was in a different area of our archives. It just involves this amount; I brought a copy — that's the size of it. We immediately contacted the NCTR and met with them in October 2021, where we agreed to have the files digitized and passed on to them following their required procedures. We sent the copies to the Société historique de Saint-Boniface, and they were digitized. Unfortunately, although I thought they had been passed on to the NCTR at that time, the files had not been submitted.

On October 3, 2023, we met again with Raymond Frogner and other staff of the NCTR to discuss how to complete this task. At this time, Chris Zaste did go to the archives on November 3, and, just yesterday, he finished the formation of the metadata sheet. So all the files from that group are now at the NCTR.

We are also looking at developing a memorandum of agreement between the NCTR and our archdiocese to access some of our sacramental records or other areas of our archives that could be helpful. We will continue to work with the NCTR while following guidelines for historical sacramental and death/burial records. Sacramental registers are some of the church's most precious records and a sacred trust. They hold vital records of personal and civil importance, and so must be maintained in accordance with the privacy provisions under both federal and provincial civil law.

I've read the reports that have been presented on these issues, and I thank Kimberly Murray, the NCTR and all of you senators as well for the work of helping our families in this important area of grieving.

autochtones et la recherche de moyens d'accompagner les Autochtones dans leur quête de justice, de guérison et de réconciliation; l'appui aux entités, aux séminaires et aux communautés catholiques pour favoriser une meilleure compréhension des traditions et des valeurs culturelles, linguistiques et spirituelles autochtones; la collaboration avec le gouvernement du Canada, le Vatican, l'Assemblée des Premières Nations, la nation métisse du Canada et l'Inuit Tapiriit Kanatami pour planifier une délégation historique au Vatican, ce qui a été fait, tout comme le pèlerinage du Saint-Père au Canada; le travail avec le Vatican pour obtenir la répudiation officielle des idées liées à la doctrine de la découverte. Le travail se poursuit à cet égard.

L'Archidiocèse de Keewatin-Le Pas a soumis au CNVR une copie de tous les dossiers d'archives qui portaient sur les pensionnats indiens à partir de 2013. Nous croyions que ce travail s'était achevé le 2 avril 2014, mais en 2021, un membre de notre personnel a trouvé une boîte de dossiers qui contenaient des listes de pensionnats indiens. Cette boîte était située à un endroit différent dans nos archives. Elle ne contenait pas grand-chose; j'en ai amené une copie, et voilà la taille des listes. Nous avons immédiatement pris contact avec des gens du CNVR et les avons rencontrés en octobre 2021. Nous avons alors convenu de numériser les dossiers et de leur transmettre lorsque les procédures requises seraient terminées. Nous avons envoyé les copies numérisées à la Société historique de Saint-Boniface. Malheureusement, même si je pensais à l'époque que les dossiers avaient été remis au CNVR, ce n'était pas le cas.

Le 3 octobre 2023, nous nous sommes à nouveau réunis avec Raymond Frogner et d'autres membres du personnel du CNVR pour discuter de la façon d'accomplir cette tâche. Tout dernièrement, Chris Zaste s'est rendu aux archives, le 3 novembre, et pas plus tard qu'hier, il a terminé la formation sur la fiche de métadonnées. Donc, toutes les archives de ce groupe se trouvent maintenant au CNVR.

Nous cherchons aussi à établir un protocole d'entente entre le CNVR et notre archidiocèse pour permettre l'accès aux dossiers de sacrements et à d'autres secteurs de nos archives qui pourraient être utiles. Nous allons continuer de travailler avec le CNVR et de suivre les directives sur les dossiers historiques de sacrements, de décès et d'enterrements. Les registres de sacrements comptent parmi les dossiers les plus précieux de l'Église et constituent un dépôt sacré. Ils contiennent des renseignements personnels et civils importants. Nous devons donc les conserver conformément aux dispositions sur la protection des renseignements personnels des lois fédérales et provinciales.

J'ai lu les rapports qui portent sur ces enjeux, et je remercie Kimberly Murray, les gens du CNVR et tous les sénateurs d'aider les familles durant cette étape importante du deuil.

Thank you, *meegwetch*.

The Chair: Thank you, Archbishop Chatlain. I will now invite Father Jerome to give his opening remarks.

Velichor Abaranam Jerome, General Archivist OMI, Oblate General Archives: Honourable chairperson and committee members, good morning to you all. I thank you sincerely for this opportunity to appear virtually today. I am Father Velichor Abaranam Jerome, General Archivist of the General House in Rome. I present myself together with Father Warren Brown who, in September of 2022, completed 12 years as a member of the General Administration representing the Oblates of the Canada-United States region.

I will begin my remarks by recounting our work with the National Centre for Truth and Reconciliation, or NCTR, which was facilitated by Father Ken Thorson, the Provincial Superior of the Oblate Province of OMI Lacombe Canada.

In March 2022, Father Ken Thorson indicated that Mr. Raymond Frogner, the Head of Archives at the NCTR, planned to visit the Oblate General House archives in Rome to review any relevant documentation to his research on residential school history. This was within the agreement between the OMI Lacombe Province and the NCTR, and the Superior General wanted us to be fully transparent and cooperate to the full extent that the laws of the church, country and the European Union permit. As you may know, the European Union's privacy laws have stricter protections on access to personal data.

The OMI General Administration wanted to be in solidarity with the affected persons, to commit themselves to justice and peace for them and to work with other concerned parties for truth and reconciliation.

Mr. Frogner arrived in Rome on July 3, 2022, accompanied by Mr. Rob Meilleur, Chief Administrative Officer for the Oblate Province of OMI Lacombe Canada. The General House archives in Rome is a small private collection. However, our Superior General gave special permission for Mr. Frogner to have full access to the whole archives on the Canada mission, which is approximately 75.5 linear feet.

Mr. Frogner identified some photos and documents related to the residential schools in Canada to be sent to the NCTR in digital form. Most of the Oblate General Archives' photos are part of a very informal collection, along with photos from other Oblate units, without any description. The members of the General Administration who visited Canada from Rome would

Merci, *meegwetch*.

Le président : Je vous remercie, archevêque Chatlain. Je demanderais maintenant au père Jerome de présenter son exposé.

Velichor Abaranam Jerome, archiviste général OMI, Archives d'histoire Oblate : Honorable président, mesdames et messieurs, je vous souhaite le bonjour. Je vous remercie sincèrement de l'occasion qui m'est offerte de témoigner virtuellement aujourd'hui. Je m'appelle père Velichor Abaranam Jerome et je suis archiviste général à la Maison générale de Rome. Je témoigne accompagné du père Warren Brown qui, en septembre 2022, a célébré ses 12 ans à titre de membre de l'administration générale représentant les Oblats de la région du Canada et des États-Unis.

Je vais commencer mon exposé en rappelant le travail fait avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation, le CNVR, sous la gouverne du père Ken Thorson, supérieur de la province oblate OMI Lacombe Canada.

En mars 2022, le père Ken Thorson a indiqué que M. Raymond Frogner, archiviste en chef au CNVR, planifiait de visiter les archives de la Maison générale oblate de Rome pour examiner tout document pertinent pour ses recherches sur l'histoire des pensionnats indiens. Cela faisait partie de l'entente entre la province OMI Lacombe et le CNVR, et le supérieur général voulait que nous soyons pleinement transparents et que nous collaborions entièrement, dans les limites de ce que permettaient les lois de l'Église, du pays et de l'Union européenne. Vous savez peut-être que les lois de l'Union européenne sur la protection des renseignements personnels prévoient des protections plus strictes en matière d'accès aux données personnelles.

Les gens de l'administration générale OMI voulaient être solidaires avec les personnes touchées, s'engager envers la justice et la paix pour elles et travailler avec les parties concernées au processus de vérité et de réconciliation.

M. Frogner est arrivé à Rome le 3 juillet 2022, accompagné de M. Rob Meilleur, administrateur en chef de la province oblate OMI Lacombe Canada. Les archives de la Maison générale de Rome sont une petite collection privée. Toutefois, notre supérieur général a accordé une permission spéciale pour que M. Frogner ait un accès complet à l'ensemble des archives sur la mission au Canada, qui représentait environ 75,5 pieds linéaires.

M. Frogner a identifié des photos et des documents liés aux pensionnats indiens du Canada à envoyer sous forme électronique au CNVR. La plupart des photos des archives générales oblates font partie d'une collection très informelle, comme les photos d'autres unités oblates, qui ne présentent aucune description. Il semble que les membres de

have brought these photos, or they might have been sent to the Superior General for information about the congregation's missionary work.

Mr. Frogner had a list of some Oblates who worked in residential schools. I provided him with the Oblates' personnel files. These files generally contain the birth, baptism and confirmation certificates; certification of making vows and receiving holy orders, diaconate and priesthood ordination with assessment reports; and the letters from the individual Oblate's superiors to him and about him. Mr. Frogner made notes, and he expressed his satisfaction with his findings.

We were also told that when he returned to Canada, he visited the archives in Richelieu, and he or his colleagues visited the Centre du patrimoine and the Royal BC Museum to view the corresponding Oblate files to validate his process of analysis.

As the archivist, I was satisfied with the visit and invited him back as part of our transparency to the NCTR and the Indigenous communities. He said that he would send us a list of documents on his return to be digitized and sent to the NCTR.

A new leadership team for the Oblates took office in October 2022, and the new Superior General pledged to continue supporting the truth and reconciliation efforts of the Canadian Oblates with the Indigenous peoples, and gave me permission to begin the work of digitization.

The identified photos and documents in the list given by Mr. Frogner have now been scanned and sent to the Oblate Richelieu archives to have metadata included, as required by the NCTR for search capabilities, and the Richelieu archives is working with the NCTR on sending test files for quality and search capabilities.

Toward the work of truth and reconciliation, the OMI General Administration is committed to collaborating, participating and sharing any information with the NCTR in accordance with the European Union's established privacy rules for personal data.

I look forward to answering your questions. Thank you.

The Chair: Thank you, Father Jerome. We will now move on to questions from senators. To help keep us on time and to ensure equity for all, each senator will have five minutes for a question-and-answer exchange, and we will go to a second round if we have time.

Senator Tannas: Thank you for being here. My question is for the folks who are here on behalf of the Oblates.

l'administration générale à Rome qui se sont rendus au Canada ont amené ces photos au Canada ensuite, sinon c'est le supérieur général qui les a envoyées à titre d'information sur le travail de missionnaire de la congrégation.

M. Frogner avait une liste d'oblats qui ont travaillé dans les pensionnats indiens. Je lui ai fourni leurs dossiers personnels. Ces dossiers contiennent généralement les certificats de naissance, de baptême et de confirmation; les attestations des vœux et des Saints Ordres, du diaconat et de l'ordination sacerdotale avec les rapports d'évaluation, ainsi que les lettres des supérieurs oblats adressées au prêtre et à propos de lui. M. Frogner a pris des notes et a exprimé sa satisfaction quant à ses découvertes.

On nous a aussi dit qu'à son retour au Canada, il a visité les archives de Richelieu et qu'il a visité ou que ses collègues ont visité le Centre du patrimoine et le Musée royal de Colombie-Britannique pour examiner les dossiers oblats correspondants et valider son analyse.

Comme archiviste, j'étais satisfait de la visite et je l'ai invité par souci de transparence pour le CNVR et les communautés autochtones. Il a dit qu'il nous enverrait à son retour la liste des documents à numériser et à envoyer au CNVR.

Une nouvelle équipe de direction des Oblats est arrivée en poste en octobre 2022, et le nouveau supérieur général a promis de continuer à soutenir les efforts de vérité et de réconciliation des Oblats canadiens avec les peuples autochtones. Il m'a donné la permission d'entreprendre le travail de numérisation.

Les photos et les documents énumérés dans la liste que M. Frogner nous a remise ont maintenant été numérisés et envoyés aux archives des Oblats de Richelieu, pour l'ajout de métadonnées, comme l'exige le cadre de recherche du CNVR. Les archivistes de Richelieu travaillent avec les gens du CNVR pour envoyer des dossiers tests et évaluer la qualité et les capacités de recherche.

Pour favoriser la vérité et la réconciliation, l'administration générale OMI s'engage à collaborer, à participer et à communiquer l'information avec les gens du CNVR, conformément aux règles établies par l'Union européenne pour la protection des données personnelles.

Je répondrai à vos questions avec plaisir. Je vous remercie.

Le président : Je vous remercie, père Jerome. Nous passons maintenant aux questions des sénateurs. Pour respecter le temps dont nous disposons et par souci d'équité pour tous, chaque sénateur disposera de cinq minutes pour ses échanges de questions et réponses. Si nous en avons le temps, nous tiendrons un deuxième tour de questions.

Le sénateur Tannas : Je vous remercie d'être ici. Ma question s'adresse aux représentants des Oblats.

You mentioned a few times in your comments about the laws of Europe regarding privacy and so on being an issue. Can you expand on that a bit more, and tell us if, in your judgment, those laws provide an obstacle for the transfer of valuable information to the NCTR? Do we have an obstacle that needs to be addressed, and that we could do some research on to see what international work we could do with our government to try to get the information? Can you comment on how big that issue is, in your view?

Father Jerome: Thank you, senator. Our General Administration, at the very beginning, asked me to consult some lawyers. Actually, there is a person in our administration who deals with these legal issues. He contacted the lawyer to find out whether there were any obstacles.

When Mr. Frogner came and wanted some of these documents to be digitized and sent, we consulted our lawyer to ask if there was any problem with sending these photos and files, but there was no problem. We, then, committed ourselves to continuing with digitization.

I do not know whether there are any issues. So far, we have not come across any issues related to that, but, each time we do any activity, we consult with the lawyer to see whether there are any laws preventing this. So far, we have not come across any difficulties with regard to the digitization and sending these identified photos and documents.

Senator Tannas: Thank you. Archbishop Chatlain, you said that you found some additional information — some lists — in 2021, and you let the NCTR know. You sent them to a third party. Forgive me, I don't remember the name of where it went, but it had to go somewhere else to get digitized, and they didn't send it on. You discovered that sometime this fall, and, as of yesterday, those files are now in the hands of the NCTR — is that right?

Archbishop Chatlain: Yes. That's right, senator.

Senator Tannas: That's great. Given that you found something that you didn't think existed before, and passed it along, are you now satisfied that you have found everything that is vital and relevant for the NCTR's work in your archives?

Archbishop Chatlain: Yes, 99% was there already, which we passed on eight years ago. It was just this little bit. We feel that everything is there.

Maybe there's a little surprise, but we are absolutely not holding anything back. If we find a little bit, we'll do exactly the same thing. But, for sure, the vast majority is there — everything that we know of.

Vous avez dit à quelques reprises que les lois de l'Europe sur la protection des renseignements personnels étaient un enjeu. Pourriez-vous nous en dire plus et nous dire si, d'après vous, ces lois pourraient entraver le transfert d'informations précieuses au CNVR? Devons-nous chercher à surmonter cet obstacle et faire des recherches pour voir quel travail international nous pourrions faire avec le gouvernement du Canada en vue d'obtenir l'information? Pourriez-vous nous dire à quel point c'est problématique, selon vous?

Le père Jerome : Merci, sénateur. Notre administration générale m'a demandé, au tout début, de consulter des avocats. En fait, un membre de notre administration s'occupe de ces questions juridiques. Il a communiqué avec un avocat pour savoir s'il y avait des obstacles.

Lorsque M. Frogner est venu et a demandé que certains de ces documents soient numérisés et envoyés, nous avons consulté notre avocat pour savoir si l'envoi de ces photos et de ces dossiers posait problème, mais il nous a dit que non. Nous nous sommes donc engagés à poursuivre la numérisation.

J'ignore s'il y a des empêchements. Jusqu'ici, nous n'en avons eu aucun à ce sujet, mais chaque fois que nous entreprenons une activité, nous consultons l'avocat pour voir s'il existe des lois qui s'y opposent. Jusqu'à présent, nous n'avons rencontré aucune difficulté concernant la numérisation et l'envoi des photos et des documents repérés.

Le sénateur Tannas : Je vous remercie. Monseigneur Chatlain, vous avez dit avoir trouvé des renseignements supplémentaires — des listes — en 2021, et vous en avez informé le CNVR. Vous les avez envoyés à un tiers. Pardonnez-moi, mais je ne me souviens pas de l'endroit où ces dossiers ont été transmis, mais ils devaient être envoyés ailleurs pour être numérisés, et cela n'a pas été fait. Vous en avez pris connaissance cet automne et, depuis hier, ces dossiers se trouvent enfin auprès du CNVR — est-ce exact?

L'archevêque Chatlain : Oui. C'est exact, sénateur.

Le sénateur Tannas : Je m'en réjouis. Puisque vous avez trouvé des dossiers dont vous ignoriez l'existence et que vous les avez transmis, êtes-vous maintenant convaincu d'avoir repéré dans vos archives tout ce qui est vital et pertinent pour le travail du CNVR?

L'archevêque Chatlain : Oui, nous avons déjà transmis 99 % des archives il y a 8 ans. Il ne restait que cette petite portion. Nous estimons que tout est là.

Il y aura peut-être d'autres petites surprises, mais nous ne retenons absolument rien. Si nous trouvons le moindre document, nous ferons exactement la même chose. En tout cas, la grande majorité des dossiers ont été remis — du moins, à notre connaissance.

Senator Tannas: But if you find something, it won't take two years to get it to the NCTR?

Archbishop Chatlain: No.

Senator Tannas: Okay, thank you.

Senator Sorensen: Thank you, everybody, for attending today. I will direct my question to Father Jerome, but I would be very curious about Archbishop Chatlain's comments as well, and I do have another question afterwards for the Archbishop.

The first question is about how it seems — to me — that former residential school staff and administrators are living archives who could have valuable information about the events that took place at these schools, including where sick or injured children may have been sent, as well as what happened to the remains of students who died. I say this because we've heard from many that record-holding organizations, even with full access, don't have the resources to sort through these records in a short period of time, and time is of the essence. Survivors and their family members are aging, and, to put it bluntly, at the current rate, people will continue to die before they find out the truth.

My question is around interviewing living people. Understanding personnel records can be touchy, so having face-to-face interviews with living people — who may remember, for instance, where the school cemetery was located, or what institutions children with tuberculosis may have been transferred to — might help people get their answers quicker. In addition to making archives available, is interviewing living former staff members — to find out what they may know — something that is being, or can be, pursued?

Father Jerome: Thank you, senator. On our behalf, the OMI General Administration and other archival policies say that the private personnel files are allowed to be accessed 25 years after the death of a person. When Mr. Frogner came, our facilitator gave permission for full access, and there weren't any issues. To your question, interviewing living people depends on the provincial superiors in Canada because they have the full authority over it. Father Warren Brown can help me in this regard.

Warren Brown, Representative of the OMI General Administration, Oblate General Archives: Thank you, senator. Yes, the archives in Rome and the records that we have are very skeletal, as Father Jerome just said. There is basic data about each member, and the vast majority of information is held

Le sénateur Tannas : Cependant, si vous trouvez quelque chose, il ne faudra pas deux ans pour le transmettre au CNVR, n'est-ce pas?

L'archevêque Chatlain : Non.

Le sénateur Tannas : D'accord, merci.

La sénatrice Sorensen : Merci à tous d'être des nôtres aujourd'hui. Je vais adresser ma question au père Jérôme, mais je serais très curieuse d'entendre également les observations de l'archevêque Chatlain, à qui j'aurai ensuite une autre question à poser.

La première question porte sur l'idée que les anciens employés et administrateurs des pensionnats constituent, me semble-t-il, des archives vivantes qui pourraient détenir de précieux renseignements sur les événements qui se sont déroulés dans ces écoles, notamment sur l'endroit où les enfants malades ou blessés ont pu être envoyés, ainsi que sur ce qu'il est advenu des dépouilles des élèves décédés. Si je dis cela, c'est parce que de nombreuses personnes nous ont dit que les organisations détentrices de documents, même celles dotées d'un accès total, n'ont pas les ressources nécessaires pour trier ces documents dans les plus brefs délais, et le temps presse. Les survivants et les membres de leur famille vieillissent et, disons-le franchement, au rythme où vont les choses, ces gens continueront de mourir avant de découvrir la vérité.

Ma question porte sur l'interrogation de personnes vivantes. Déchiffrer les dossiers du personnel peut être une tâche difficile; c'est pourquoi des entretiens en face à face avec des personnes vivantes — des personnes qui peuvent se souvenir, par exemple, de l'emplacement du cimetière d'un pensionnat ou des établissements où les enfants atteints de tuberculose ont été transférés — pourraient aider les gens à obtenir leurs réponses plus rapidement. Outre la mise à disposition des archives, la tenue d'entrevues avec d'anciens membres du personnel encore en vie — pour découvrir ce qu'ils savent peut-être — est-elle une activité qui est en cours ou qui peut être envisagée?

Le père Jerome : Merci, sénatrice. En ce qui nous concerne, les politiques de l'administration générale de l'OMI et d'autres politiques d'archivage précisent que les dossiers privés du personnel peuvent être consultés 25 ans après le décès d'une personne. Lorsque M. Frogner est venu, notre facilitateur a donné son accord pour un accès total, et il n'y a eu aucun problème. Pour répondre à votre question, les entretiens avec des personnes encore en vie dépendent des supérieurs provinciaux au Canada, car ce sont eux qui ont pleine autorité en la matière. Le père Warren Brown pourra peut-être m'aider à cet égard.

Warren Brown, représentant de l'administration générale de l'OMI, Archives d'histoire Oblate : Merci, sénatrice. Oui, les archives à Rome et les dossiers que nous possédons sont squelettiques, comme vient de l'expliquer le père Jérôme. Il y a des données de base sur chaque membre, et la grande majorité de

in Canada. The Canadian provinces and superiors have been working, and are open to doing this and to speaking with the personnel who worked in the residential schools.

Senator Sorensen: Thanks. Archbishop Chatlain, do you have any comment on that — being in Canada, is that a process that is happening?

Archbishop Chatlain: Thanks, Senator Sorensen. I think it's a very good question. We do have some very elderly sisters and priests who were working in some of these schools, as well as lay staff. There has been a little bit of interviewing, but I think we should work on this sooner with specific questions about particular communities and particular cemeteries. I think that could be helpful.

Senator Sorensen: Thank you. I just think there's a wealth of information still sitting in people's voices that would be helpful.

My second question is directed at Archbishop Chatlain. This is the first time I've heard about these fundraising efforts. The history that I have is that in 2015, the government agreed to forever discharge Catholic entities from having to pay the rest of what they owed Indigenous communities under the Indian Residential Schools Settlement Agreement. As I understand it, the original settlement agreement required 48 Catholic entities to pay \$79 million in three parts, including an effort to raise \$25 million, of which only \$4 million was raised. However, I further understand — to your point in your testimony today — that many Catholic organizations, including the Saskatchewan Catholic bishops, are continuing to raise money for reconciliation initiatives.

How is that organized across Canada? Has it been encouraged by national groups like the Canadian Conference of Catholic Bishops, or is it more localized? Can you give us a little more data on how much has been raised to be donated, as well as how the funds are dispersed, and how much has been dispersed?

Archbishop Chatlain: Yes, Senator Sorensen, I would love to pass on that information because I think it's important. I think everyone was saddened by our lack of response on that. We did contribute \$29 million, and we did over \$25 million in in-kind service, but our fundraising was not successful at all — that was a sticking point.

l'information est conservée au Canada. Les provinces et les supérieurs canadiens ont déployé des efforts en ce sens et sont prêts à s'entretenir avec le personnel ayant travaillé dans les pensionnats.

La sénatrice Sorensen : Je vous remercie. Monseigneur Chatlain, avez-vous une observation à faire à ce sujet? Ce processus est-il en cours au Canada?

L'archevêque Chatlain : Merci, sénatrice Sorensen. Je pense que c'est une très bonne question. En effet, nous avons des sœurs et des prêtres très âgés qui ont travaillé dans certains de ces pensionnats, ainsi que du personnel laïc. Il y a eu quelques entretiens, mais je pense que nous devrions nous mettre à l'ouvrage sans tarder en posant des questions précises sur des communautés et des cimetières particuliers. Je pense que cela pourrait être utile.

La sénatrice Sorensen : Je vous remercie. Je pense qu'on peut trouver une mine de renseignements utiles dans les témoignages des gens.

Ma deuxième question s'adresse à l'archevêque Chatlain. C'est la première fois que j'entends parler de ces activités de financement. Pour autant que je sache, en 2015, le gouvernement a accepté de décharger à jamais les entités catholiques de l'obligation de payer le reste de ce qu'elles devaient aux communautés autochtones en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Si je comprends bien, la convention de règlement initiale exigeait que 48 entités catholiques paient 79 millions de dollars en 3 versements, en plus de mener une campagne de financement pour amasser 25 millions de dollars, mais seul un montant de 4 millions de dollars a été recueilli. Toutefois, je crois également comprendre — d'après votre témoignage d'aujourd'hui — que de nombreuses organisations catholiques, y compris les évêques catholiques de la Saskatchewan, continuent d'amasser des fonds pour des initiatives de réconciliation.

Comment ce travail est-il organisé partout au Canada? De tels efforts sont-ils encouragés par des groupes nationaux comme la Conférence des évêques catholiques du Canada, ou s'agit-il d'initiatives plus locales? Pouvez-vous faire le point sur les fonds recueillis dans le cadre de cette campagne? Par ailleurs, comment ces fonds ont-ils été distribués, et quel montant a été dépensé?

L'archevêque Chatlain : Oui, sénatrice Sorensen, je serai ravi de vous faire parvenir ces renseignements, car je pense que c'est important. Je crois que tout le monde a été attristé par notre manque de réponse à ce sujet. Nous avons contribué à hauteur de 29 millions de dollars, et nous avons fourni plus de 25 millions de dollars en nature pour des services, mais notre campagne de financement n'a pas du tout été couronnée de succès — c'était une pierre d'achoppement.

A couple of years ago, the Bishops of Canada agreed to create this fund and to commit \$30 million over five years toward it. So far — I got an update just a little while ago — \$11 million has been raised, and 50 projects have been supported already. The process that we have is that there are regional or diocesan assessment committees for projects, which are staffed by Indigenous peoples so that they have an Indigenous group that looks at local requests. If they want to support them, then they are submitted to the national committee. The national committee is made up of Indigenous peoples as well, and they grant — from this fund — the funds that they are supporting.

Senator Sorensen: Thank you. Much respect for making sure that it's Indigenous-led in terms of the disbursement of funds.

Archbishop Chatlain: Yes, that was very important.

The Chair: I have a question for the Oblate General Archives. Mr. Frogner located the personnel records of at least 12 Oblate priests convicted of crimes against children forced to attend residential schools. However, he was unable to copy these records due to your privacy policy. Is that true, and, if so, could you please describe your privacy policy regarding personnel records, and what steps you are taking to make this information available?

Father Jerome: Thank you. As far as I know, Mr. Frogner did not have any problems with regard to copying the documents related to these identified persons. I don't know whether there are any issues outside of the Oblate General Archives, but, at the Oblate General Archives, we have not come across any such issues.

I don't know if I'm answering your question. Father Brown, perhaps you can enlighten us about it.

Father Brown: Senator, this is the first that I have heard of this. As far as we understood with Mr. Frogner, everything that he had asked for, we had given through the records. He was very satisfied with the visit, and we told him that we would be very happy to have him come back and make another visit, if he would like. I didn't hear that there were any records that were subject to privacy laws with the European Union, or anything like that.

The Chair: Okay, thank you for that.

Senator Coyle: Thank you to our three witnesses who are here with us today. This is such an important matter, and we really do need your help in getting answers and, where there's still action required, encouraging you to take further action.

Il y a quelques années, les évêques du Canada ont accepté de créer ce fonds et d'y consacrer 30 millions de dollars sur cinq ans. Jusqu'ici — et j'ai reçu une mise à jour il n'y a pas longtemps —, 11 millions de dollars ont été amassés, et 50 projets ont déjà été financés. Voici comment se déroule le processus. Des comités d'évaluation régionaux ou diocésains sont chargés d'examiner les demandes locales de projets. S'ils veulent les appuyer, ils les présentent au comité national. Ce dernier, qui est également composé d'Autochtones, fournit alors — à partir de ce fonds — le soutien financier nécessaire.

La sénatrice Sorensen : Je vous remercie. J'ai beaucoup de respect pour la décision de faire en sorte que la distribution des fonds soit dirigée par les Autochtones.

L'archevêque Chatlain : Oui, c'était très important.

Le président : J'ai une question pour les Archives d'histoire Oblate. M. Frogner a trouvé les dossiers d'au moins 12 prêtres oblats condamnés pour des crimes commis à l'encontre d'enfants contraints de fréquenter les pensionnats. Il n'a toutefois pas pu copier ces dossiers en raison de votre politique de confidentialité. Est-ce vrai et, si oui, pourriez-vous nous expliquer votre politique de confidentialité concernant les dossiers du personnel et nous dire quelles mesures vous prenez pour rendre ces renseignements accessibles?

Le père Jerome : Je vous remercie. Pour autant que je sache, M. Frogner n'a eu aucune difficulté à copier les documents relatifs aux personnes identifiées. J'ignore s'il y a des problèmes à l'externe, mais au sein des Archives d'histoire Oblate, nous n'avons rencontré aucun problème de ce genre.

Je ne sais pas si je répons à votre question. Père Brown, vous pouvez peut-être nous éclairer à ce sujet.

Le père Brown : Sénateur, c'est la première fois que j'en entends parler. À notre connaissance, nous avons remis à M. Frogner tous les dossiers qu'il avait demandés. Il était très satisfait de sa visite, et nous lui avons dit que nous serions très heureux de le recevoir à nouveau, s'il le souhaitait. Je n'ai pas entendu dire que des dossiers étaient soumis aux lois de l'Union européenne sur la protection des renseignements personnels, ou quoi que ce soit de ce genre.

Le président : D'accord, je vous remercie.

La sénatrice Coyle : Je remercie les trois témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Il s'agit d'une question très importante, et nous avons vraiment besoin de votre aide pour obtenir des réponses et, si d'autres mesures s'imposent, nous vous encourageons à les prendre.

Archbishop Chatlain, my first question is for you. I really appreciated hearing the whole background on what the Canadian Conference of Catholic Bishops has undertaken — that was helpful — as well as what has been done in the two stages, including the most recent stage that was completed yesterday, in terms of all records being handed over to the NCTR. At the end of your testimony, you mentioned sacramental records. In the same breath, you also mentioned privacy considerations related to some or all of those sacramental records. I imagine those kinds of records held at the parish level — baptism records, communion records and possibly even confirmation records, but in particular last rites, or what used to be called extreme unction; I think it's called the anointing of the sick today — could be important.

Could you fill us in a little bit more on your thoughts regarding what might be in those records that could be helpful in the search for the truth in order for us to reach reconciliation, and what barriers, if any — or ways of getting that important information — could there be?

Archbishop Chatlain: Thank you, Senator Coyle. I think this is an important one, and it's why we want to work with the NCTR on the sacramental records — because they are archivists, and they understand some of the sensitivities involved. We are really open to sharing funeral records because they are pretty public already — the information is already there with obituary notices and things like that. It does get more sensitive with baptism records — who the parents are and things like that. We have to be a little more cautious around there, but the NCTR group knows how to redact the records, so they are able to keep the records in an appropriate way. We are hoping that some of that can be helpful to them.

An example would be that Cross Lake is trying to identify their unmarked graves and the children who died while at residential schools. There was a list that they had, and the Oblate sisters who had worked there used the diaries of the sisters — which they had in French, and were handwritten — and they took out all the names that they could find of students mentioned anywhere in those diaries. Then, we took our sacramental records, and we cross-referenced them. Some of the names were in ours and some were not, and we had some that were new. That would be an example of us trying to use our sacramental records to help with forming the list.

Senator Coyle: Thank you for that. I understand the importance of place-based research. I am curious whether there is any kind of comprehensive effort under way, trying to link those sacramental records to the big picture of what we are

Monseigneur Chatlain, ma première question s'adresse à vous. J'ai trouvé vraiment intéressant d'entendre tout le contexte des travaux entrepris par la Conférence des évêques catholiques du Canada — c'était utile —, ainsi que des mesures qui ont été prises en deux étapes, notamment l'étape la plus récente qui s'est achevée hier, soit la remise de tous les dossiers au Centre national pour la vérité et la réconciliation, ou CNVR. À la fin de votre déclaration, vous avez mentionné les dossiers sacramentels. Du même souffle, vous avez également parlé des questions en matière de confidentialité liées à une partie ou à l'ensemble de ces dossiers sacramentels. J'imagine que les dossiers de ce genre, détenus à l'échelle paroissiale, pourraient s'avérer importants : par exemple, les dossiers de baptême, de communion et peut-être même de confirmation, mais en particulier les derniers sacrements, ou ce qu'on appelait autrefois l'extrême-onction — je pense qu'on utilise aujourd'hui l'expression « onction des malades ».

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce qui, d'après vous, pourrait se trouver dans ces dossiers et ce qui pourrait être utile à la recherche de la vérité afin que nous puissions parvenir à la réconciliation? De plus, quels sont les obstacles éventuels, s'il y en a, ou comment pouvons-nous obtenir ces renseignements importants?

L'archevêque Chatlain : Merci, sénatrice Coyle. Je pense qu'il s'agit d'une question importante, et c'est la raison pour laquelle nous voulons travailler avec les gens du CNVR sur les dossiers sacramentels — parce qu'ils sont des archivistes qui comprennent certaines des questions délicates en jeu. Nous sommes tout à fait disposés à fournir les dossiers funéraires parce qu'ils sont déjà assez publics — les renseignements se trouvent déjà dans les notices nécrologiques et tout le reste. La situation se complique toutefois dans le cas des dossiers de baptêmes — l'identité des parents et d'autres choses de ce genre. Nous devons être un peu plus prudents à cet égard, mais l'équipe du CNVR sait comment caviarder les dossiers de sorte qu'ils puissent être conservés en bonne et due forme. Nous espérons que ces mesures lui seront utiles.

Par exemple, à Cross Lake, on essaie d'identifier les tombes anonymes et les enfants décédés dans les pensionnats. Il y avait une liste, et les sœurs oblates qui avaient travaillé là-bas ont consulté les journaux intimes de leurs consœurs — qui étaient écrits à la main en français — et elles ont relevé tous les noms d'élèves qui y étaient mentionnés. Ensuite, nous les avons comparés à nos dossiers sacramentels. Certains noms figuraient dans les nôtres, d'autres pas, et nous avons aussi repéré quelques nouveaux noms. Voilà un exemple de la façon dont nos dossiers sacramentels peuvent servir à dresser la liste.

La sénatrice Coyle : Je vous remercie. Je comprends l'importance des recherches sur les lieux. Je suis curieuse de savoir s'il y a un effort général en cours pour essayer de relier ces dossiers sacramentels à l'ensemble de ce que nous essayons

trying to find out: Who passed away? Where did they pass away? Where are they buried? That's one question. My second question is a follow-up to my colleague's absolutely important question of living archives. We all think it's a great idea. My question on that is this: Now what's going to be done? It's not just that it's a good idea, or that maybe some ad hoc stuff could go on. Is there something more comprehensive that could happen in a quick way because those people who are still alive are elderly, as all of you have said and are aware? I would like to hear about that as well, if possible.

Archbishop Chatlain: With regard to the sacramental records, I think I would encourage that people continue to contact the local diocese. The diocese, I think, can respond as quickly as possible to that one. To do a national kind of thing would be very challenging.

With regard to living archives, if we could come up with some basic questions that we'd like to ask some of these priests or sisters who are still alive, and tried to have an interview with them, I think that's possible. But I don't know who should be leading that. Like you said, we can talk about it, but how do we lead that charge? Could that be under the NCTR? I don't know.

Senator Coyle: Thank you.

The Chair: I have a follow-up to Senator Coyle's question as well. This question is for Archbishop Chatlain and Father Brown. Did any of your personnel make statements regarding their role in residential schools to the Truth and Reconciliation Commission of Canada, or TRC, and was participation in the TRC encouraged by your organizations?

Archbishop Chatlain: I can go first, if you want, Father Brown. During the TRC, I was a bishop in Yellowknife, so I was even farther north. We participated in a gathering in Inuvik. All of our staff was there, and we all contributed there. I also participated in Saskatoon's gathering, and in Edmonton — we were all involved. We also made apologies so that formal apologies were offered at that time, too.

Father Brown: Yes, thank you. I am aware that the Oblates did participate in these hearings, but I can't really tell you the exact number. I do recall that they did speak quite often about participating in different settings in these meetings. They certainly are fully open to continue sharing information.

The Chair: Thank you for that.

de découvrir : l'identité des élèves décédés, leur lieu de décès et l'endroit où ils sont enterrés. Voilà ma première question. La deuxième fait suite à la question, absolument importante, que ma collègue a posée sur les archives vivantes. Nous sommes tous d'avis que c'est une excellente idée. Ma question est la suivante : que va-t-on faire maintenant? Il ne suffit pas de dire que c'est une bonne idée ou que des mesures spéciales pourraient être prises. Y a-t-il quelque chose de plus complet qui pourrait être mis en place rapidement parce que les personnes encore en vie sont âgées, comme vous l'avez tous dit et reconnu? J'aimerais vous entendre parler de ce point également, si possible.

L'archevêque Chatlain : En ce qui concerne les dossiers sacramentels, j'encouragerais les gens à continuer de communiquer avec le diocèse local. Le diocèse peut, je crois, répondre aussi rapidement que possible à cette question. Il serait très difficile d'agir à l'échelle nationale.

Pour ce qui est des archives vivantes, si nous pouvions élaborer les questions de base à poser à certains des prêtres ou sœurs qui sont encore en vie, et essayer d'organiser un entretien avec eux, je pense que ce serait possible. Par contre, j'ignore qui devrait s'en charger. Comme vous l'avez dit, nous pouvons en parler, mais comment mener une telle initiative? Le CNVR pourrait-il s'en occuper? Je n'en sais rien.

La sénatrice Coyle : Je vous remercie.

Le président : J'ai, moi aussi, une question complémentaire à celle de la sénatrice Coyle. Elle s'adresse à l'archevêque Chatlain et au père Brown. Les membres de votre personnel ont-ils fait des déclarations concernant leur rôle dans les pensionnats indiens devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, ou CVR, et est-ce que vos organisations ont encouragé leurs membres à participer aux travaux de la CVR?

L'archevêque Chatlain : Je peux commencer, si vous voulez, père Brown. Dans le cadre des activités organisées par la CVR, j'étais évêque à Yellowknife; c'était donc encore plus au nord. Nous avons participé à une réunion à Inuvik. Tout notre personnel était présent, et nous avons tous apporté notre contribution. J'ai également participé au rassemblement de Saskatoon et à celui d'Edmonton — nous étions tous au rendez-vous. Nous avons également présenté des excuses officielles à ce moment-là.

Le père Brown : Oui, merci. Je sais que les Oblats ont participé à ces audiences, mais je ne peux pas vraiment vous dire le nombre exact. Je me souviens qu'ils ont parlé assez souvent de leur participation à ces réunions dans différents cadres. Ils sont certainement tout à fait disposés à continuer d'échanger des renseignements.

Le président : Je vous remercie.

Senator D. Patterson: First, I would like to thank all of the witnesses for being here with us. Not everyone has been as forthcoming with requests to appear in this important study that our committee is doing. I do thank you for being here.

I just want to say that having lived in what is now Nunavut for a number of years, I've met many Oblate priests, and known of them, and they have done difficult service — in remote locations — that has often been very helpful to the lives of the mostly Inuit population. But there can be bad apples in every barrel. We have even experienced that in the Senate in the past.

I want to ask you about a difficult subject, and I think it is Father Jerome whom I'm probably directing this question to. When we heard from the NCTR, Mr. Frogner told us that he had a list of over a dozen Oblate priests who were convicted of crimes against children forced to attend residential schools. He had located those personnel files in the Rome archives, but was unable to copy the information due to the Oblates' privacy policy. He understood that the Oblates noted they may enable access to these personnel records. My question is regarding the practice of keeping personnel files sealed — I think it was originally up to 50 years after the death of an Oblate Father or brother — and is there a new policy on the release of personnel files now? In that connection, has the NCTR now been granted access to requested personnel files? Thank you.

Father Jerome: Thank you, senator. Actually, I'm hearing for the first time today that Mr. Frogner said they couldn't have access to any particular files. When he came here, I provided whatever files he asked for, and, at the end, he expressed his satisfaction. Upon his return, he issued a document saying that he was fully satisfied with his visit to the Oblate General Archives in Rome.

I have not received any information saying that he could not have access to any files. For the first time, I'm hearing about it. I don't know; maybe it happened outside of our Oblate General Archives. But at the Oblate General Archives, so far I have not heard anything about it from Mr. Frogner or from the NCTR. Thank you.

Senator D. Patterson: My understanding was that his information was about the Oblates' personnel records, but I am wondering — and you had mentioned 25 years in your earlier

Le sénateur D. Patterson : Tout d'abord, je voudrais remercier tous les témoins de s'être joints à nous. Tout le monde n'a pas été aussi réceptif aux demandes de comparution que le comité a envoyées dans le cadre de l'importante étude qu'il mène. Je vous remercie donc de votre présence.

Je voudrais simplement dire qu'ayant vécu sur les terres qui forment maintenant le Nunavut depuis un certain nombre d'années, j'ai rencontré de nombreux prêtres oblats, et je les connais. Ils ont rendu des services difficiles — dans des endroits reculés — qui ont souvent facilité la vie de la population majoritairement inuite. Mais il peut y avoir des pommes pourries dans chaque tonneau. Nous en avons même fait l'expérience au Sénat dans le passé.

Je voudrais vous interroger sur un sujet difficile, et je pense que c'est probablement au père Jérôme que j'adresse cette question. Lorsque nous avons entendu le Centre national pour la vérité et la réconciliation, le CNVR, M. Frogner nous a indiqué qu'il possédait une liste de plus d'une douzaine de prêtres oblats qui ont été reconnus coupables de crimes commis à l'encontre d'enfants contraints de fréquenter des pensionnats indiens. Il avait trouvé ces dossiers du personnel dans les archives de Rome, mais n'avait pas été en mesure de copier l'information en raison de la politique de confidentialité des Oblats. Il a cru comprendre que les Oblats avaient fait remarquer qu'ils pouvaient permettre l'accès à ces dossiers du personnel. Ma question concerne la pratique qui consiste à garder les dossiers du personnel scellés — je pense qu'à l'origine, ils restaient scellés jusqu'à 50 ans après la mort d'un père ou d'un frère oblat — et la question de savoir s'il y a maintenant une nouvelle politique sur la divulgation des dossiers du personnel. À cet égard, le CNVR a-t-il été autorisé à avoir accès aux dossiers du personnel demandés? Je vous remercie de votre coopération à cet égard.

Le père Jerome : Je vous remercie de votre question, sénateur. En fait, c'est la première fois aujourd'hui que j'entends parler du fait que M. Frogner a déclaré qu'ils ne pouvaient pas avoir accès à des dossiers particuliers. Lorsqu'il est venu ici, je lui ai fourni tous les dossiers qu'il a demandés et, à la fin, il a exprimé sa satisfaction. À son retour, il a publié un document dans lequel il affirmait être pleinement satisfait de sa visite aux Archives générales des Oblats à Rome.

Je n'ai reçu aucune information indiquant qu'il n'avait pas pu avoir accès à aucun dossier. C'est la première fois que j'entends parler de cela. Je ne sais pas; peut-être que cela s'est passé en dehors de nos archives générales. Mais jusqu'à maintenant, je n'ai rien entendu à ce sujet aux Archives générales des Oblats de la part de M. Frogner ou du CNVR. Je vous remercie de votre attention.

Le sénateur D. Patterson : J'ai cru comprendre que son information concernait les dossiers du personnel des Oblats, mais je me demande quelle est la politique actuelle concernant la mise

testimony — what the current policy is regarding the sealing of personnel files with respect to Oblate Fathers or brothers, please.

Father Jerome: As far as we are concerned, here at the archives in Rome, even though we have this regulation, the Superior General gave permission to be transparent. Provided that the law of the European Union permits, we don't have any objection, but we have not come across any such difficulty so far.

Senator D. Patterson: That's good to know. I understand that the Archdiocese of Keewatin-Le Pas website indicates that you have at least one archivist, Father Shantha Gandamalla, and I believe you are an archivist, Father Jerome. Could you describe your archival work and the priorities as they relate to providing access to records for survivors and their families, please?

Archbishop Chatlain: For us, we are a small office, and we don't have a large staff. Father Gandamalla has several other jobs. He is helped by my secretary and executive administrator Nicole, and we have a volunteer as well. That's basically our archival work.

In about 2007, we had our archives transferred to the Société historique de Saint-Boniface in Winnipeg because they have former archivists and the ability to maintain the health of the paper and things of our records. Those are down there, so we've directed people to Saint-Boniface.

Also, all of our residential school records are with the NCTR, so we direct people to contact the NCTR — as they've encouraged us — with some of these requests. If people are coming to us directly, we do what we can as well to respond to individual requests or bands from our area. That's how we are trying to provide information as best we can.

Senator D. Patterson: Thank you.

The Chair: I will ask a question to all of you. What steps have your organizations taken to help combat residential school denialism among Catholics? I have seen first-hand how prevalent this issue is in church, and how important it is for governments and churches responsible for the Indian residential schools, and other institutions, to be transparent and accountable.

Archbishop Chatlain: It is challenging to sometimes address racism and some of the things that are present in our church as well, but I have been pretty outspoken for many years about the

sous scellés des dossiers des pères ou des frères oblats — et vous aviez mentionné 25 ans au cours de votre témoignage précédent.

Le père Jerome : En ce qui nous concerne, ici aux archives de Rome, même si ce règlement existe, le supérieur général nous a donné la permission d'être transparents. À condition que la loi de l'Union européenne le permette, nous n'avons pas d'objection à communiquer ces dossiers, mais nous n'avons rencontré aucune difficulté de ce genre jusqu'à maintenant.

Le sénateur D. Patterson : Il est bon de le savoir. Je crois comprendre que le site Web de l'archidiocèse de Keewatin-Le Pas indique que vous avez au moins un archivist, le père Shantha Gandamalla, et je crois que vous êtes vous-même un archivist, père Jérôme. Pourriez-vous, s'il vous plaît, décrire votre travail d'archivist et vos priorités en ce qui concerne l'accès aux documents pour les survivants et leurs familles?

L'archevêque Chatlain : En ce qui nous concerne, notre bureau est petit, et nous n'avons pas beaucoup de personnel. Le père Gandamalla assume plusieurs autres fonctions. Il est secondé par ma secrétaire et administratrice exécutive, Nicole Helstrom, et nous avons également un bénévole. Voilà essentiellement le travail d'archivage que nous réalisons.

Vers 2007, nos archives ont été transférées à la Société historique de Saint-Boniface, à Winnipeg, parce qu'elle compte d'anciens archivistes et qu'elle est en mesure de préserver l'intégrité du papier et des documents. Ces archives se trouvent là-bas, et nous avons donc aiguillé les gens vers Saint-Boniface.

Par ailleurs, tous nos dossiers relatifs aux pensionnats indiens sont conservés par le CNVR, et nous conseillons donc aux gens de communiquer avec le CNVR — comme ils nous ont encouragés à le faire — pour le traitement de certaines de ces demandes. Si les gens s'adressent directement à nous, nous faisons ce que nous pouvons pour répondre aux demandes de particuliers ou de bandes de notre région. C'est ainsi que nous tentons de fournir des informations du mieux que nous le pouvons.

Le sénateur D. Patterson : Je vous remercie de votre réponse.

Le président : Je vais poser une question à l'intention de tous les témoins. Quelles mesures vos organisations ont-elles prises pour lutter contre le fait que certains catholiques nient ce qui s'est passé dans les pensionnats indiens? J'ai pu constater de mes propres yeux à quel point ce problème est répandu dans les églises et à quel point il est important que les gouvernements et les églises responsables des pensionnats indiens et d'autres institutions fassent preuve de transparence et rendent des comptes à cet égard.

L'archevêque Chatlain : Il est parfois difficile de s'attaquer au racisme et à certains des préjugés qui sont également présents dans notre église, mais je parle ouvertement de l'histoire de ces

history, and I've been blessed to have personal friends who went to residential school. I am able, through their permission, to share their stories. I try to pass on the stories to some of those people to help them understand, maybe, more deeply, and I always encourage them to talk with someone who went to residential school. I say, "Please, talk with them and see what their experience was like, and hear it first-hand." That's an ongoing responsibility for us.

The Chair: Thank you, Archbishop Chatlain.

Father Brown: The Oblates are an international congregation, and we cover more than 65 countries. When the news arose about finding these graves, we took a very proactive stance — as part of the General Administration — to inform the whole congregation what this issue means, and the seriousness with the way we are facing it through the Canadian Oblates. At our chapter last year, Father Thorson and the other Canadian Oblates gave a presentation about the situation of the residential schools so that all of the congregation understands the steps that the Oblates are taking in the truth and reconciliation process.

I think that the members of our congregation facing many different justice issues around the world are very conscious of that, and very supportive of the work that the Canadian Oblates are doing, and that the whole congregation wants to do, especially with regard to this situation.

The Chair: Thank you, Father Brown. Father Jerome, do you have anything to add?

Father Jerome: Thank you. Father Brown is a member of the administration, and he knows well the policy of the administration and our congregation, so it's fine.

Archbishop Chatlain: I was thinking that one of the powerful comments was that Pope Francis came to Canada, and he sat in Maskwacis and in our areas, and made a heartfelt apology. That was a positive step — one step in the works — and all of the Bishops of Canada signed on to a formal apology. When Catholics say, "Well, the Pope and all the bishops have apologized," it's because they think there is something we need to apologize for.

Senator Tannas: We appreciate you taking the time to be with us. In regard to what appears to be a misunderstanding between what we heard from Mr. Frogner and what we've heard here today, we've inserted ourselves into this process, in part, out of sympathy for the NCTR and their frustration over not

pensionnats depuis de nombreuses années, et j'ai eu la chance d'avoir des amis personnels qui ont fréquenté des pensionnats. Avec leur permission, je raconte leurs histoires. J'essaie de transmettre ces histoires à certaines de ces personnes afin de les aider à comprendre, peut-être, plus profondément, et je les encourage toujours à parler à quelqu'un qui a fréquenté un pensionnat. Je leur dis : « S'il vous plaît, parlez avec eux, et voyez ce qu'a été leur expérience. Entendez leurs témoignages directement ». C'est une responsabilité que nous assumons en permanence.

Le président : Je vous remercie, archevêque Chatlain.

Le père Brown : Les Oblats sont une congrégation internationale, qui est présente dans plus de 65 pays. Quand la nouvelle de la découverte de ces tombes a été diffusée, en tant que membres de l'Administration générale, nous avons adopté une position visant à devancer les événements en vue d'informer toute la congrégation de la signification de cet enjeu et de la façon très sérieuse dont nous y faisons face par l'intermédiaire des Oblats canadiens. Dans le cadre de notre chapitre général de l'année dernière, le père Thorson et les autres Oblats canadiens ont donné un exposé concernant la situation des pensionnats indiens, afin que toute la congrégation comprenne les mesures que les Oblats prennent dans le cadre du processus de vérité et de réconciliation.

Je pense que les membres de notre congrégation, qui sont aux prises avec de nombreux problèmes de justice dans le monde, sont très conscients de la gravité de l'enjeu et soutiennent le travail que les Oblats canadiens réalisent et que toute la congrégation souhaite réaliser, en particulier en ce qui concerne cette situation.

Le président : Je vous remercie, père Brown. Père Jerome, avez-vous quelque chose à ajouter?

Le père Jerome : Je vous remercie de votre question. Le père Brown est un membre de l'administration, et il connaît bien les politiques de l'administration et de notre congrégation. Ses réponses sont donc satisfaisantes.

L'archevêque Chatlain : Je me disais que l'une des remarques les plus pertinentes qui ont été formulées était liée au fait que le pape François est venu au Canada, qu'il s'est rendu à Maskwacis et dans nos régions, et qu'il a présenté des excuses sincères. C'était là une étape positive — une étape d'un processus en cours —, et tous les évêques du Canada ont signé des excuses officielles. Lorsque les catholiques disent que le pape et tous les évêques se sont excusés, c'est parce qu'ils croient qu'il y a quelque chose dont nous devons nous excuser.

Le sénateur Tannas : Nous vous remercions d'avoir pris le temps de vous joindre à nous. En ce qui concerne ce qui semble être un malentendu entre ce que nous a dit M. Frogner et ce que nous avons entendu ici aujourd'hui, nous nous sommes insérés dans ce processus, en partie par sympathie à l'égard du CNVR et

being able to get certain things done or, in some cases, playing hide-and-seek with other entities. You've been very forthcoming here, and we really appreciate it.

If we get some additional information and clarification — that is relevant and continues to highlight that there is a misunderstanding — would you undertake to clear that up, and provide the records that have been asked for and not received? Maybe it's another one of these telephone issues where the digitization didn't happen and it's sitting on somebody's desk. We will follow up, and if there is something, we will get in touch with you and ask for your undertaking to clear up the matter, as you said happened. Are you comfortable with that?

Archbishop Chatlain: Very. In fact, I would encourage, whether it is the NCTR or other groups, to keep going back to the local bishop, and to keep going back to the local archivist. Often, we have an initial contact, and then we don't hear for quite some time, so I think it's important.

Father Jerome: Thank you. The Fathers — our provincial superiors — in Canada are dealing with these directly. In regard to the files that Mr. Frogner identified here at the Oblate General Archives, I took a little time to digitize and send because of the change of administration. But in June of this year, I already handed it over to the Richelieu archives, but the Richelieu archives recently, in the last week, sent me a message saying they have already analyzed these digitized photos, and two sets of documents have been sent to the NCTR very recently. Yesterday, I got information from the archivists of the Richelieu archives that they have analyzed certain documents and sent them. Still, they will be doing the other part — the other sets of photos and documents. Other than that, I'm sorry; our provincial superiors in Canada may deal with it.

Father Brown, did you need to add anything?

Senator Tannas: That's helpful. And, Father Brown, could you speak specifically to the 12 personnel files that Mr. Frogner spoke to us about?

Father Brown: Yes, senator, we would definitely be very willing to follow up on this, and to find out exactly where this miscommunication has happened, or if, as you said, there is some message that we didn't receive which we should have received. Yes, we would certainly want to follow up on this. We would be very open to the NCTR communicating with us and to following up on this.

de sa frustration de ne pas pouvoir faire avancer certains projets ou, dans certains cas, de jouer à cache-cache avec d'autres entités. Vous avez fait preuve d'une grande ouverture d'esprit, et nous vous en sommes vraiment reconnaissants.

Si nous obtenons des informations et des éclaircissements supplémentaires — qui sont pertinents et qui continuent à mettre en évidence un malentendu —, vous engagerez-vous à clarifier la situation et à fournir les documents qui ont été demandés et qui n'ont pas été reçus? Il s'agit peut-être d'un autre de ces problèmes téléphoniques où la numérisation n'a pas eu lieu et où les documents se trouvent sur le bureau de quelqu'un. Nous ferons un suivi et, s'il y a quelque chose, nous communiquerons avec vous, et nous vous demanderons de vous engager à résoudre le problème, comme vous avez dit que cela s'était produit. Approuvez-vous cette idée?

L'archevêque Chatlain : Tout à fait. En fait, j'encouragerais le CNVR ou d'autres groupes à continuer de s'adresser à l'évêque local et à l'archiviste local. Souvent, nous avons un premier contact, puis nous n'avons plus de nouvelles pendant un certain temps. Voilà pourquoi je pense qu'il est important de procéder ainsi.

Le père Jerome : Je vous remercie. Les pères — nos supérieurs provinciaux — au Canada s'occupent directement de la situation. En ce qui concerne les dossiers que M. Frogner a distingués ici aux Archives générales des Oblats, j'ai mis un peu de temps à les numériser et à les envoyer en raison du changement d'administration, mais en juin dernier, je les ai remis aux archives de Richelieu. Toutefois, les responsables des archives de Richelieu m'ont envoyé un message la semaine dernière, dans lequel ils disaient avoir déjà analysé ces photos numérisées et avoir envoyé deux ensembles de documents au CNVR très récemment. Hier, les archivistes des archives de Richelieu m'ont informé qu'ils avaient analysé certains documents et qu'ils les avaient envoyés. Il leur reste à s'occuper de l'autre partie — les autres séries de photos et de documents. Pour le reste, j'ai le regret de vous dire que nos supérieurs provinciaux au Canada peuvent s'en occuper.

Père Brown, avez-vous besoin d'ajouter quelque chose?

Le sénateur Tannas : Cette information est utile. Père Brown, pouvez-vous parler précisément des 12 dossiers du personnel dont M. Frogner nous a entretenus?

Le père Brown : Oui, sénateur, nous serions tout à fait disposés à faire un suivi à cet égard et à déterminer exactement où cette erreur de communication s'est produite, ou si, comme vous l'avez dit, un message que nous aurions dû recevoir ne nous est pas parvenu. Oui, nous voudrions certainement faire un suivi pour éclaircir ce malentendu. Nous serions tout à fait disposés à ce que le CNVR communique avec nous et assure le suivi de cette question.

As Father Jerome has mentioned, he invited Mr. Frogner to come back to our archives. We are very open to his return visit, should he choose to do so.

Senator Tannas: Thank you.

Senator Coyle: This is probably more of a question for Archbishop Chatlain. You've dealt with many different jurisdictions in Canada previously, and currently you are crossing different provincial borders where you are now. Have there been any issues related to navigating the different jurisdictional frameworks that you've encountered in each of those provinces in terms of the recovery of records and transferring them? Is there anything we need to know — that you could share with us — as we try to unpack this whole area of record retrieval? Or maybe there haven't been any issues there at the jurisdictional level.

Archbishop Chatlain: I think that's a piece. Sometimes different organizations are asking for records for different reasons, and it's a little hard to navigate who is asking and for what purpose. Sometimes that gets in the mix.

We are trying to focus on being collaborative in helping. Whether it is in Saskatchewan or Manitoba, we haven't really found legislation that's hampered that. It's more about trying to be sensitive to the privacy of families.

Senator Coyle: Thank you.

The Chair: Does anyone else have a question? If not, the time for this panel is now complete. I wish to again thank our witnesses for joining us today and for providing your testimony. If you wish to make any subsequent submissions, please submit them by email to the clerk within seven days.

(The committee adjourned.)

Comme le père Jérôme l'a mentionné, il a invité M. Frogner à revenir consulter nos archives. Nous sommes tout à fait disposés à ce qu'il revienne, s'il le souhaite.

Le sénateur Tannas : Je vous remercie de vos précisions.

La sénatrice Coyle : La prochaine question est probablement destinée surtout à l'archevêque Chatlain. Vous avez déjà traité avec plusieurs différentes provinces du Canada, et compte tenu de l'endroit où vous vous trouvez en ce moment, vous franchissez plusieurs frontières provinciales. Avez-vous rencontré des problèmes liés au respect des différents cadres en vigueur dans chacune de ces provinces en ce qui concerne la récupération des documents et leur transfert? Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir — dont vous pourriez nous faire part — pendant que nous essayons de décortiquer tout ce secteur de la récupération des documents? Ou peut-être qu'il n'y a pas eu de problèmes au niveau provincial.

L'archevêque Chatlain : Je crois que c'est un élément du processus. Parfois, différentes organisations demandent des dossiers pour différentes raisons, et il est un peu difficile de savoir qui les demande et dans quel but. C'est parfois une source de confusion.

En matière d'aide, nous essayons d'axer notre travail sur la collaboration. Que ce soit en Saskatchewan ou au Manitoba, nous n'avons pas vraiment trouvé de lois qui fassent obstacle à ces transferts. Il s'agit plutôt d'essayer de respecter la vie privée des familles.

La sénatrice Coyle : Je vous remercie.

Le président : Quelqu'un d'autre a-t-il une question à poser? Si ce n'est pas le cas, le temps imparti à ce groupe de témoins est maintenant écoulé. Je tiens à remercier de nouveau nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui et d'avoir apporté leurs témoignages. Si vous souhaitez présenter d'autres observations, veuillez les faire parvenir à la greffière par messagerie électronique dans un délai de sept jours.

(La séance est levée.)